

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi trente juin à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur YouTube. Elle est disponible sur le site de la commune.

*Date de
convocation :*
24 juin 2025

Mis en ligne :
03 JUL. 2025

*Nombre de
Conseillers en
exercice : 29*

Présents : 21
Votants : 29
Quorum : 15

Présents : Mesdames, Messieurs, CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, DELAUNAY Gaylord, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LETENDRE Christophe, MAHEO Aude, METAYER Chrystèle, NOEL Henri, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, THERAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VALLEE Priscilla, VAN CAUWELLAERT Damien ;

Procurations de vote et mandataires : BONNAFOUS Catherine ayant donné pouvoir à DA CUNHA Manuel, GARNIER Chrystèle ayant donné pouvoir à MAHEO Aude, JOURDAN Christiane ayant donné pouvoir à GROSEIL-MOREAU Arlette, LEJOLIVET Bertrand ayant donné pouvoir à CAÏTUCOLI Christiane, NOULLEZ Sébastien ayant donné pouvoir à VALLÉE Priscilla, PEROT Marlène ayant donné pouvoir à DEGUILLARD Julie, SECRANDOUR Cyril ayant donné pouvoir à JOUAULT Jaroslava, SOUQUET Éric ayant donné pouvoir à POINTIER Vincent.

Monsieur LETENDRE Christophe est nommé secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 24 juin 2025) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

Point N° 17

Délibération n°2025-072. PETITE ENFANCE : Convention entre le Multi accueil Brindille et le collectif de professionnels territoriaux de santé (CPTS)

Rapporteur : Frédéric PIERRE

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la commission petite enfance, enfance jeunesse réunie le mercredi 11 juin 2025 ;

CONSIDERANT le projet de l'association CPTS des trois forêts (la communauté de professionnelles territoriale de santé) qui a pour notamment pour but de faciliter l'accès aux soins, les parcours de soins des patients et développer des actions de prévention ; d'expérimenter des actions pour améliorer la pratique des professionnels et le quotidien des patients ; de se coordonner à l'échelle locale ; d'échanger entre professionnels pour mieux se connaître, se former et s'informer,

CONSIDERANT l'un des axes du projet éducatif du Multi accueil Brindille, qui a pour objectif de répondre aux besoins de soutien et d'accompagnement à la parentalité en proposant des actions de prévention santé ;

Il est proposé, via une convention, un partenariat entre les deux parties, ayant pour objet la création d'un « Espace parent », animé par l'association CPTS des trois forêts et accueilli dans un local de l'équipement du Multi accueil Brindille, au sein du PRAM (point relais assistants maternels).

Le fruit de ce partenariat conduira à la tenue d'ateliers de « prévention santé », 2 mardis après-midi par mois, de septembre 2025 à juin 2026, de 14h00 à 15h30 (hors vacances scolaires). Cet atelier fonctionnera sous forme de groupe de parole et sera animé par une professionnelle de santé, adhérente du CPTS des trois forêts. Une co-animation pourra être envisagée avec une professionnelle du Multi Accueil, selon la disponibilité des agents de l'équipement. Les rencontres viseront à lutter contre l'isolement des parents de jeunes enfants et l'accès à cet espace parent sera libre et ouvert à tous.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'UNANIMITÉ

D'ENTERINER les termes de la convention pour la mise en œuvre de ce partenariat et la mise à disposition du local PRAM au CPTS des trois forêts dans les termes indiqués,

D'AUTORISER M. le Maire à signer cette convention.

**Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gaël LEFEUVRE**

